

Lérouville Infos

Bulletin municipal de Lérouville



Editorial du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'équipe municipale est heureuse de vous présenter aujourd'hui son premier bulletin municipal. Il a pour vocation à tenir informé l'ensemble des concitoyens de notre commune sur tout ce qui se passe ou ce qui se fait à Lérouville. Comme le site internet *lerouville.fr*, il assure le lien souhaitable et souhaité entre la population lérouvilloise et son conseil municipal.

Ainsi, par exemple, vous pourrez y suivre au fur et à mesure des numéros: les projets, les décisions et les évolutions se rapportant au village et à ses habitants.

Bien évidemment, nous le savons tous, on ne trouve jamais tout dans le numéro « 1 » !

C'est pourquoi, nous avons voulu d'abord y donner et y apporter bon nombre de renseignements. Ils sont connus de tous, utiles dans la vie de tous les jours mais, parfois on ne s'en souvient plus !

Et dans tous les cas, faites-nous part des rubriques que vous souhaiteriez y voir figurer à l'avenir et qui sont destinées à intéresser le plus grand nombre de lecteurs possible !

Alain Vizot

Présentation de l'équipe municipale

1. Alain Vizot, Maire
2. Françoise Ichtertz 1^{ère} Adjointe
3. Jean-Claude Humbert 2^{ème} Adjoint
4. Geneviève Rousselet 3^{ème} Adjointe
5. Jean- Marc Lefranc 4^{ème} Adjoint
6. Pierre-Alain Gay Vice-président de la CODECOM

7. Patricia Bruno
8. Michel Danis
9. Fabrice Georg
10. Marie-laurence Latrive-Laurent
11. Séverine Pétronin
12. Brigitte Porteu
13. Yanick Roqué
14. Frédéric Rullier
15. Christine Velsch



Présentation du Budget Primitif lors du Conseil Municipal le 09/04/2008

La meilleure solution a consisté à proposer un budget sur la base d'un scénario « au fil de l'eau », c'est à dire qui reconduise les crédits de fonctionnement de l'exercice antérieur avec quelques variations. Tout en sachant que le point de départ a été les dépenses exécutées plutôt que les dépenses inscrites dans les prévisions budgétaires. Cela a pour avantage de maîtriser la fiscalité. C'est ce que nous proposons au travers de la stabilité des taux (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti et taxe professionnelle). Puis nous avons estimé qu'une partie des disponibilités soit placée plutôt qu'elles ne continuent à demeurer de longs mois, voire plus, sur un compte à taux zéro. Cet argent gagné grâce aux intérêts financiers profitera alors à l'ensemble de la collectivité. Cohérence, Prudence et Réalisme caractérisent ce BP 2008.

COMMUNE

Fonctionnement :	Recettes : 1 083 256 ,65	Dépenses : 533 680, 00
Investissement :	489 300,00	489 300,00

EAUX

Fonctionnement :	Recettes : 176 109,03	Dépenses : 111 070,00
Investissement :	236 654,00	228 070,00

ASSAINISSEMENT

Fonctionnement :	Recettes : 100 531,86	Dépenses : 93 170, 00
Investissement :	120 345,00	120 250, 00

BOIS

Fonctionnement :	Recettes : 173 896,98	Dépenses : 16 000, 00
Investissement :	158 855, 78	115 000, 00

LOTISSEMENT MUNOT

Fonctionnement :	Recettes : 252 856, 40	Dépenses : 249 000,00
Investissement :	239 000, 00	0,00

CODECOM : Bon à savoir !

Parmi les compétences optionnelles de la Communauté de Communes du Pays de Commercy, il y a :

- La prise en charge en matière de voirie des travaux de création, d'aménagement, d'entretien et d'investissement. Ces travaux sont réalisés par la CODECOM sur la base de propositions faites par les communes. A Lérrouville, ils peuvent concernés les rues suivantes : 154^{ème} , Ancien Lavoir, Archers, Buez, Capitole, Carpière, Carrières, Cense, Chalons, Charry, Epichée, Eugène Level, Fernand Legay, Grand chien, Grande, Hanneltel, Schmitt, Paul Vautier, Pierre Sépard ;
- La fourniture d'enrobés à froid ;
- La prise en charge de l'entretien et de la consommation de l'éclairage public ;
- La maintenance préventive des égouts et des avaloirs ;
- Le balayage mécanique des rues et le ramassage des ordures ménagères ;
- Des actions sur les façades privées ; le traitement des déchets végétaux ;
- Les frais de distribution de bulletins, le remboursement de l'emprunt.

Commémoration du 8 mai 1945

Plus de cent personnes se sont retrouvées le 8 mai 2008, devant le Monument aux Morts, place de l'Hôtel de Ville pour commémorer le 63^{ème} anniversaire de la Victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie. Un hommage a été rendu aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre, à tous ces hommes et

ces femmes, de races et d'opinions politiques, philosophiques ou religieuses différentes, qui ont agi au nom de la Liberté, pour notre Liberté, pour un avenir meilleur. Il est essentiel que, chaque année, se poursuive le devoir de mémoire afin que les générations futures sachent qui ils étaient et ce qu'ils ont fait. Le Président des Anciens Combattants, le Président du Souvenir Français, les Porte-drapeaux, les Anciens Combattants, les Militaires et la nombreuse assistance ont été vivement remerciés pour leur participation.



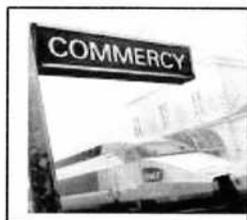
Vote d'une motion pour le maintien d'une classe à l'Ecole Primaire du Centre lors du conseil municipal le 29/04/2008

«A la suite d'une baisse significative des effectifs lors de la prochaine rentrée scolaire, 2008/2009, l'Inspection d'Académie de la Meuse décide de la fermeture d'une classe à l'Ecole élémentaire du Centre. Le nombre d'élèves entrant en classe de 6^{ème} est au moins deux fois supérieur à celui entrant au Cours Préparatoire.

Selon les services de l'Education Nationale que nous avons rencontrés le 28 mars dernier, 75 élèves fréquentaient en 2005/2006 l'Ecole primaire du Centre, 70 en 2006/2007, 80 en 2007/2008 et seulement 64 à la rentrée 2008/2009.

Néanmoins, compte tenu du contexte actuel du département de la Meuse, nous ne pouvons accepter une telle décision. En effet, à un moment où la situation socio-économique du bassin de vie et d'emplois de Commercy est défavorable et les perspectives encore plus avec des menaces sérieuses de disparition totale d'activités, il est dommageable pour l'ensemble de la collectivité qu'une classe soit supprimée, qu'un poste d'enseignant disparaisse.

Il est fortement regrettable que les restrictions budgétaires initiées par le pouvoir public priment sur la qualité du service rendu en matière d'enseignement public.»



Arrivée du TGV à Commercy

Le lundi 28 avril 2008, de nombreux habitants de Lérrouville étaient présents en gare de Commercy pour fêter, comme il se doit, l'arrivée du TGV à Commercy. Café chaud, jus d'orange et madeleines ont été, bien sûr, appréciés en cette heure matinale. Plusieurs membres du conseil municipal de Lérrouville ont participé à cette première arrivée.

A propos de la centrale d'enrobés

Chardot TP SARL a proposé à la commune de Lérrouville qu'elle rachète le terrain et qu'elle paie l'étude réalisée par GéoPlusEnvironnement en échange du retrait total du projet de centrale d'enrobés à chaud et d'un autre projet (centrale de production de béton) sur le territoire de la commune de Lérrouville.

Au nom du principe de précaution et donc, afin de garantir la Santé Publique et de préserver la faune et la flore, le Conseil municipal de Lérrouville, réuni en séance ordinaire le mardi 25 mars 2008, opposé à l'implantation d'un projet de centrale d'enrobés à chaud à proximité des habitations du village de Lérrouville, a donné pouvoir au Maire d'agir en faveur des intérêts des habitants de Lérrouville en matière de Santé Publique et d'Environnement compte tenu de la proposition de Chardot TP SARL.

Le rachat du terrain a été demandé par courrier du Maire en date du 3 avril 2008. Affaire à suivre...

Fête à Lérouville



C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée, le premier week-end de mai 2008 et durant quatre jours, la Fête à Lérouville.

Au programme, il y avait de nombreuses attractions (stands, manèges, tirs, buvettes...) qui ont fait le bonheur des petits et des grands. Le samedi soir, un feu d'artifice offert par la municipalité a illuminé le ciel lérouvillois et a délivré une quintessence de couleurs invitante, bien entendu, à la Fête.

Le samedi matin, le conseil municipal a accueilli les Forains dans la maison commune afin de les remercier pour leur fidélité et, en rappelant qu'il était à leur écoute pour toutes suggestions, propositions qui permettraient d'améliorer ce rendez-vous annuel auquel est attaché un bon nombre de villageois. Déjà, il a été convenu pour l'année prochaine la mise en place de banderoles d'annonce et de couper le ruban inaugural sur la Fête.

Un peu d'Histoire Lérouvilloise

Lérouville, ville de «lérou» en patois Relouville ou Relauville, doit son origine à sa situation qui se trouve à l'embranchement de la route de St Mihiel et de l'ancienne voie romaine conduisant de Reims à Metz par la vallée de Chonville et de la Woèvre. L'élévation du terrain favorisa l'établissement d'un poste militaire. Plus tard, un fort y fut construit et y subsista jusque dans la première partie du 19^{ème} siècle. Les contreforts, qui font face à l'église actuelle et qui sont ceux de l'ancienne église fortifiée, laissent supposer l'endroit exact de ce fort. Les actes les plus anciens font mention de Commercy en la donation de Ricuin, c'est-à-dire en 1100, après quoi les guerres ayant fait disparaître tous les documents, on ne retrouve le nom de Lérouville qu'en 1315 avec Jean 1^{er} de Sarrebruck, Seigneur de Commercy. Il est à remarquer qu'en 1318, Lérouville fut compris dans l'inféodation que fit Jean 1^{er}, d'une partie de son domaine de Commercy en faveur du roi de France. D'autre part, les Comtes de Chalons possédaient à ce moment-là quelques terres à Lérouville. Il est à savoir qu'une rue porte encore le nom de «Chalons», séjour probable des vassaux de cette portion de fief. En novembre 1336, toujours ce même Jean 1^{er}, vendit tout ce qu'il possédait à Lérouville, en « hommes, femmes, terres » à sa petite fille Jehanne. Rappelons en passant qu'à cette époque les familles étaient le bien du Seigneur et qu'attachées à la terre, elles ne pouvaient ni posséder, ni changer de résidence, ni s'employer chez un autre maître. Ils étaient des serfs dont la liberté était très limitée. Cette année-là, Jean 1^{er} de Sarrebruck octroya par une charte aux habitants de Lérouville, l'affranchissement de la servitude où ils avaient vécu jusque là. D'après les recherches de l'Abbé Scotti et de Monsieur Louis Deville.

La suite au prochain numéro!

Don du sang du 16 avril 2008

Présences: 76 personnes

Refus: 9

Prélèvements: 67

Don de plasma: 10

Nouveaux donneurs: 8

L'établissement français du sang remercie chaleureusement les donneurs et les bénévoles.



Directeur de la publication: Alain Vizot

Comité de rédaction:

Patricia Bruno, ML Latrive-Laurent, Séverine Pétronin

Geneviève Rousselet, Alain Vizot, Christine Velch

Mai 2008